

Arrêté

Générale

modern

Arrêté n° 2019-122/PR/MB portant attribution deux parcelle de terrain sises à PK 23.deux parcelle de terrain sises à PK 23.

n° 2019-122/PR/MB

Ministère
MINISTÈRE DU BUDGET

Date de publication
17 juillet 2019

Numéro JO
n° 14 du 31/07/2019

Date du numéro
31 juillet 2019

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

VISAS

VULa Constitution du 15 septembre 1992

VULoi Constitutionnelle n°134/AN/06/5ème L du 02 février 2006 portant révision de la constitution

VULoi Constitutionnelle n°215/AN/08/5ème L du 19 janvier 2008 portant révision de la constitution

VULoi Constitutionnelle n°92/AN/10/5ème L du 21 avril 2010 portant révision de la constitution

VULa Loi n°171/AN/91/2ème L du 10 octobre 1991 portant organisation du Domaine Public de l'Etat

VULa Loi n°173/AN/91/2ème L du 10 octobre 1991 portant organisation du Domaine Privé de l'Etat

VULa Loi n°177/AN/91/2ème L du 10 octobre 1991 portant organisation de la Propriété Foncière

VULe Décret n°2019-095/PRE en date du 05 mai 2019 portant nomination du Premier Ministre

VULe Décret n°2019-096/PRE du 05 mai 2019 portant nomination des membres du Gouvernement

VULe Décret n°2019-116/PREdu 26 mai 2019 fixant les attributions des Ministères

VULa Correspondance n°280/19/ SGG du 23 juin 2019

SUR Proposition du Ministre du Budget

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 09 juillet 2019.

TEXTE INTÉGRAL

Article 1

Il est attribué au profit de "l'International Investment Bank S.A" deux parcelles de terrain situé au lotissement PK 23 d'une superficie totale de 15 ha.

Article 2

Les dites-parcelles de terrains sont destinée à l'implantation "d'un projet DATA Center et IT Park" sont cédées à titre onéreux à raison de 1 000FDJ/m2.

Article 3

Le présent Arrêté abroge et remplace l'Arrêté n° 2019-062/PR/MB du 07 mars 2019.

Article 4

Le présent Arrêté sera enregistré à la charge du concessionnaire.

Article 5

Le présent Arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

*Le Premier Ministre
Chef du Gouvernement P.*

IABDOULKADER KAMIL MOHAMED